

Feu vert pour l'îlot Saint-Joseph-Fontainebleau

Liège



Marc Bechet

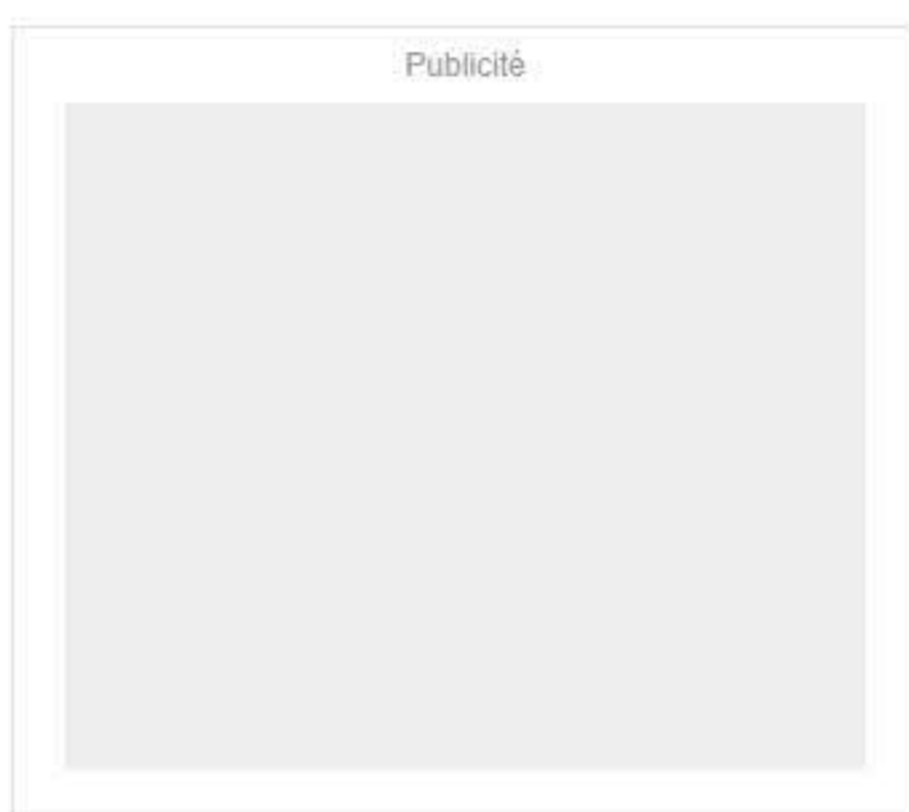
Publié le 02-04-21 à 17h52 - Mis à jour le 02-04-21 à 17h52

Liège La Ville vient de remettre un avis positif sur la transformation du quartier...



Nous l'annonçons voici quelques semaines à peine, le quartier Sainte-Marguerite-Fontainebleau, avec sa "composante" Saint-Joseph, entre cette année dans une phase nouvelle... qui doit la conduire vers une profonde transformation. Ce vendredi, sur avis de Christine Defraigne, échevine de l'Urbanisme, le Collège a rendu un avis positif sur le projet îlot Saint-Joseph, suivant l'avis favorable du Fonctionnaire délégué. Techniquement, il a rendu un avis favorable pour le Certificat d'urbanisme de type 2 dit CU2...

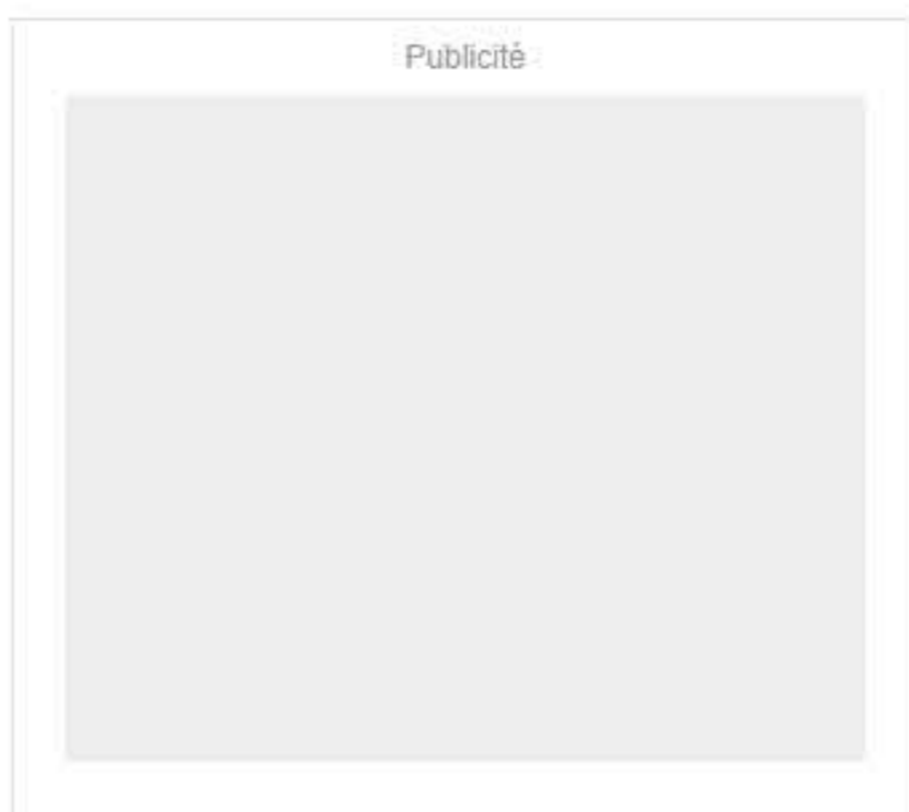
Depuis des années en effet, des voix s'élèvent contre les ravages provoqués par cette tranchée de Fontainebleau, reliant l'A 602 au centre-ville mais et "saignant" littéralement le quartier Sainte Marguerite.



Aujourd'hui pourtant, avec le déménagement de l'hôpital Saint-Joseph vers le MontLégia, l'objectif est de repenser tout un quartier autour de cet îlot libéré. C'est ce qu'entreprennent les autorités communales qui souhaitent privilégier le logement, la qualité des espaces publics et la qualité de vie... ce qui manquait cruellement à cette partie de Liège.

Logements, mobilité douce...

Au programme de ce projet, la rénovation d'une zone d'environ 12 670 m² entre les rues Wacheray, de Hesbaye, de la Légia et Sainte-Marguerite, comprenant l'ancien hôpital Saint-Joseph. Cette rénovation commencera par la démolition de tous les bâtiments à l'exception de l'ancien couvent situé le long de la rue de la Légia et de la chapelle, et se terminera par la reconstruction du site via la création de nouveaux îlots résidentiels.



La volonté de la Ville est de développer ici *"une nouvelle offre en logements qualitatifs, en particulier le long des axes structurants de transports en commun, en proposant des logements principalement résidentiels"*. On parle de 238 logements incluant à la fois des maisons et des appartements, de superficie et typologie variées (203 appartements, 17 maisons et 18 unités co-housing) avec 3 typologies d'îlots : unifamilial (typologie maisons) côté rue Wacheray ; urbain (multirésidentiel) côté rue de la Légia ; jardin suspendu côté place des Arzis...

Les modes doux sont aussi intégrés à la réflexion, des circulations piétonnes et cyclables étant notamment privilégiées à l'intérieur du site. En outre, 35 arbres doivent être plantés dans l'îlot (jardin suspendu côté Wacheray). Une affectation semi-publique (type coworking, salle commune de co-living) est aussi prévue pour la chapelle et le couvent. Des surfaces commerciales et de services sont enfin annoncées au rez-de-chaussée des nouveaux bâtiments de la rue de la Légia. Des espaces sur d'autres angles pourraient accueillir des professions libérales (les surfaces annoncées sont de 400 m² pour le commerce et 710 m² pour le coworking).